



## Groupe d'échange ouverture des marchés WEBINAIRE

### Intégration technique et juridique du marché de capacité dans les contrats de fourniture d'électricité

21 Décembre 2016 09h00 – 10h30

Chers adhérents,

Les règles du marché de capacité ont été approuvées par la ministre de l'Environnement, suite aux évolutions demandées par la Commission européenne. Le mécanisme devrait ainsi rentrer en application dès le 1er janvier 2017, suscitant de nombreuses interrogations chez les consommateurs d'électricité, en particulier pour les collectivités locales. La question est de taille et sera abordée en deux temps : **comment ce nouveau mécanisme va-t-il s'intégrer dans les marchés en cours et quels coûts seront occasionnés ?**

L'enchère du 15 décembre devrait fournir les premiers éléments de coûts estimatifs du mécanisme, puisqu'elle fixera le prix moyen de la capacité pour 2017. Cette réunion pourra notamment être l'occasion de partager directement les informations reçues par les acheteurs suite à la définition de ce prix.

Pour rappel: le mécanisme de capacité prévoit que les fournisseurs d'électricité démontrent chaque année qu'ils sont en mesure de couvrir la consommation de leurs clients pendant les périodes de pointe. Pour remplir cette nouvelle obligation imposée par la loi, ils doivent détenir des certificats de capacité, fonction de la consommation de leurs clients durant des périodes définies. Concrètement, il s'agit de créer un marché virtuel de la puissance (MW) qui viendra compléter le marché de l'énergie (en MWh) déjà existant.

**Inscription obligatoire en envoyant un mail avec vos coordonnées complètes à : [gt-energie@amorce.asso.fr](mailto:gt-energie@amorce.asso.fr) avant le 20 décembre.**

*Attention, nombre de places limité. Si nécessaire, nous nous réservons le droit de limiter la présence à une seule personne par structure adhérente.*

*Réunion réservée aux adhérents d'AMORCE en fonction de leur compétence d'adhésion.*

**Accueil virtuel des participants à partir de 08h45**

**09h00 – Présentation générale du marché de capacité : quels enjeux ?** Thomas DUFFES et Maxime ANCHISI, AMORCE

**09h20 – Premiers retours d'acheteurs publics : quelles conséquences sur les marchés en cours ? Quelles propositions par les fournisseurs ?**

- Grégoire FOURCADE, responsable groupement de commande Achat d'électricité, SIPPAREC
- Sébastien RIERA, Chef de projet développement Durable, GRAND LYON

(Puis discussion autour des aspects *économiques* du marché de capacité)

**09h55 – Intégrer le marché de capacité dans les contrats en cours : Quelles obligations juridiques ?** Thomas ROUYERAN, avocat associé, Cabinet SEBAN & associés

(Puis discussion autour des aspects *juridiques* du marché de capacité)

**10h30 – Fin de la réunion**